

# OMPI



WIPO/ACE/2/10

ORIGINAL : anglais

DATE : 10 juin 2004

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

F

## COMITE CONSULTATIF SUR L'APPLICATION DES DROITS

Deuxième session  
Genève, 28 – 30 juin 2004

### ADMISSION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

*Document établi par le Secrétariat*

1. La Civil Society Coalition (CSC)<sup>1</sup> a présenté une demande pour être admise en qualité d'observatrice *ad hoc* à la session du Comité consultatif sur l'application des droits<sup>2</sup> tenue en juin 2003 (document WIPO/ACE/1/6).
2. Tout en convenant de la nécessité d'associer le plus grand nombre possible de parties prenantes à ses travaux, le comité<sup>3</sup> n'est pas parvenu, à sa première session, tenue à Genève du 11 au 13 juin 2003, à un consensus sur l'admission de la CSC et a décidé de reporter sa décision sur cette demande.
3. Pour permettre sa participation à la deuxième session du comité, la CSC a renouvelé sa requête sous couvert d'un message daté du 12 mars 2004 et adressé au Secrétariat, afin d'être admise aux réunions du comité en qualité d'observatrice *ad hoc*; cette lettre est reproduite dans l'annexe du présent document.

---

<sup>1</sup> Le document WIPO/ACE/1/6 est disponible sur demande.

<sup>2</sup> Voir le paragraphe 8 du document WIPO/ACE/1/7 Rev.

<sup>3</sup> Voir le paragraphe 8 du document WIPO/ACE/1/7 Rev.

*4. Le comité consultatif est invité à décider s'il convient d'accorder le statut d'observateur ad hoc à la Civil Society Coalition (CSC) pour lui permettre d'assister à ses réunions.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

DEMANDE DE LA CIVIL SOCIETY COALITION  
EN VUE DE SON ADMISSION EN QUALITÉ D'OBSERVATRICE *AD HOC*  
AU COMITÉ CONSULTATIF DE L'OMPI SUR L'APPLICATION DES DROITS

Traduction d'une lettre datée du 12 mars 2004

adressée par : Thirukumaran Balasubramaniam  
à : Mme Rita Hayes, M. Wolfgang Starein, Mme Suzanne Stoll  
cc : Robert Weissman, James Love, Paul Davis,  
Khalil Elouardighi

Objet : demande de la Civil Society Coalition (CSC) en vue de l'obtention du statut d'observateur *ad hoc* auprès du Comité consultatif de l'OMPI sur l'application des droits

Il est fait référence à la demande présentée le 4 juin 2003 par la Civil Society Coalition (CSC) en vue de l'obtention du statut d'observateur pour participer aux sessions du Comité consultatif sur l'application des droits. La CSC souhaite renouveler ladite demande. On trouvera de plus amples informations sur la demande originale dans le document WIPO/ACE/1/6. Aux fins de référence, la demande initiale est jointe dans l'annexe 1.

Veillez me faire savoir si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

Veillez agréer...

Manon Ress  
Civil Society Coalition, Secrétariat  
Manon.Ress@cptech.org  
Boîte postale 19367  
Washington, DC, 20036  
Tél. : 1.202.387.8030, tlcp. : 1.202.234.5176

[Fin de l'annexe et du document]